



IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Initiative Accès à l'Assurance

Programme mondial pour la promotion de cadres de réglementation et de contrôle sains

Consultation téléphonique A2ii-AICA : 23 juillet 2015

“Le contrôle fondé sur le risque dans l'assurance inclusive”

Louise Adnot, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), France, Insurance International Affairs Division

Jocelyne Kaneza, Chef de la Cellule des Affaires Juridiques, de la Réglementation, des Etudes et des Agréments, Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA)

Animé par **Onur Azcan**, A2ii





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Ordre du jour

1. Pourquoi le contrôle fondé sur le risque est-il important pour les marchés d'assurance inclusifs ?
2. S'entendre sur les notions : définitions
3. Approche proportionnée de la réglementation et de la mise en œuvre
4. Préparer l'application du CFR sur un marché d'assurance inclusif
5. Études de cas pays - Burundi
6. Discussion : questions et contributions





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

FOLIE

La folie consiste à faire toujours la même chose tout en attendant un résultat différent.

Einstein





IAIS
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

1. Pourquoi le contrôle fondé sur le risque est-il important pour les marchés d'assurance inclusifs ?

Définir votre régime de solvabilité actuel

- Des obligations de capital minimum conventionnelles strictes appliquées à tous les assureurs
- Des obligations de capital conventionnelles strictes appliquées à tous les assureurs, comprenant des facteurs de risque simples
- Des obligations de capital fondées sur un ensemble complet de facteurs de risque, adaptées à la complexité de chaque assureur



Ou quelque part entre les 3 ?!



IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

2. S'entendre sur les notions : définitions

Contrôle fondé sur le risque

Processus structuré visant à identifier les principaux risques auxquels chaque entreprise est exposée et, par le biais d'un examen ciblé du contrôleur, à évaluer la gestion des risques de l'entreprise et sa vulnérabilité financière en cas de résultats défavorables.

Source : Banque mondiale

Principe de proportionnalité (Solvabilité II)

Le principe de proportionnalité impose aux contrôleurs d'évaluer la conformité au cadre réglementaire d'une manière proportionnée à la nature, à l'échelle et à la complexité des risques inhérents à l'activité des assureurs.





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Inclusion financière

Situation dans laquelle tous les adultes en âge de travailler ont un accès effectif à des services de crédit, d'épargne, de paiement et d'assurance fournis par des prestataires formels.

Micro-assurance

Toute forme de protection contre les risques conçue pour les individus à faibles revenus, et accessible à ce groupe cible, fournie par différentes catégories de porteurs de risque opérant selon les principes fondamentaux de l'assurance, et financée par des primes (AICA 2007)





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Assurance inclusive

- Terme naissant
- Traduit l'objectif sous-jacent de l'inclusion financière : accroître l'accès à des produits d'assurance abordables et adaptés
- Moindre dépendance aux notions de « faibles revenus » et de produits d'assurance conçus pour les populations à faibles revenus ou peu ou pas servies
- Répond aux risques et besoins d'assurance spécifiques aux populations peu ou pas servies
- Va au-delà de l'offre d'assurance traditionnelle à des segments inférieurs du marché





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

3. Approche proportionnée de la réglementation et de la mise en œuvre

Un exemple...

- L'approche proportionnée de la réglementation minimise le recours aux actuaires en définissant les domaines dans lesquels les actuaires sont nécessaires ou non.
- L'approche dépend des caractéristiques spécifiques du marché d'assurance local considéré (pas d'approche standard universelle).
- Chaque autorité de réglementation doit évaluer les caractéristiques du marché, notamment les réglementations en vigueur, et rechercher l'équilibre entre le besoin de services actuariels et l'offre disponible.





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Orientations de l'AICA

- Le contrôle prudentiel doit être fondé sur le risque et proportionné.
- (Principes de base d'assurance) PBA 13 à 17 : réassurance, évaluation. Investissement, GRE et suffisance des fonds propres s'appliquent à tous les assureurs.





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

4. Préparer l'application du CFR sur un marché d'assurance inclusif

Opérer la bonne surveillance des “risques” pour le régulateur

- Quels sont les risques – pour les assureurs, les clients ou les objectifs de contrôle – associés à une situation donnée ?
- Quelle est la probabilité de réalisation du risque et des conséquences associées ?
- Quelles sont les alternatives ?
- Quels sont les coûts/bénéfices de chaque alternative ?
- Quelle alternative offre le coût le moins élevé – à la fois en termes financiers et par rapport au degré d'intrusion – tout en réduisant les risques ?





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

5. Cas pays - exemple du Burundi

Brève présentation de l'ARCA

- Créée en 2001 et placée sous tutelle du Ministère des Finances :
 - A été opérationnelle en 2011 grâce à l'appui de la Banque Mondiale
 - A été dotée de personnel technique en mars 2013
 - Son cadre légal et réglementaire révisé en 2014
- Ses missions (en général) :
 - Assurer la surveillance du marché et la promotion de l'industrie d'assurance
 - Contrôler l'application de la réglementation des assurances
 - Assurer la protection de l'épargne collective et le contrôle des placements
- Stabilité financière :
 - La Banque Centrale et l'ARCA: régulateurs du secteur financier





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Aperçu du marché des assurances

- **Marché étroit composé de 6 entreprises d'assurances ;**
 - Quatre pratiquent les opérations d'assurance "Vie" et "Non Vie";
 - Deux autres pratiquent uniquement l'assurance "Non Vie".
- **L'assurance obligatoire automobile occupe une très grande part (avec une concurrence déloyale affichée) ;**
- **Contribution au financement de l'économie quasi inexistante ;**
- **Faible taux de concentration comparé à ceux de la Communauté Est Africaine ;**
- **Manque de formation et de professionnels et d'experts (ex. actuaires, comptables) ;**
- **Faible niveau de gestion des risques et de gouvernance d'entreprise ;**
- **Problème de collecte de données.**





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Quelques développements

- Loi sur les assurances révisée et conforme aux ICPs (principes de base d'assurance)
- MoU signé pour la coopération en cas d'opérations d'assurance transfrontalières (dans le cadre de l'association est africaine des contrôleurs d'assurances : EAISA)
- Elaboration d'un manuel de contrôle des opérations d'assurances transfrontalières et de groupes d'assurances (par EAISA)
- Renforcement des capacités des acteurs d'assurances burundais depuis 2014 (soutien de l'EAC et de la Banque Mondiale)
- Planification d'une approche de supervision basée sur les risques





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

Défis à relever

- Programme de gestion de risque efficace
- Gouvernance d'entreprise effective
- Besoin des services d'actuaire
- Mise en place d'une supervision basée sur les risques (plan adopté en 2014) et utilisation du modèle CARMELS

N.B.:

- **L'ARCA entend relever ces défis bientôt ;**
- **L'ARCA commence à utiliser partiellement le modèle CARMELS ;**
- **Une procédure de recrutement d'un assistant pour former le personnel technique et élaborer un guide RBS/CFR (contrôle fondé sur les risques) est en cours.**





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

6. Discussion : questions et contributions

Votre plan d'action en faveur de l'assurance inclusive/du CFR

- Quelles sont les trois premières mesures que vous prendrez à l'issue de cette consultation pour évaluer l'application du CFR à un marché d'assurance inclusif ?
- Comment allez-vous intégrer ou développer l'évaluation du risque dans votre régime de solvabilité actuel ?





IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS

www.a2ii.org

The Initiative is
a partnership
between:



IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
INSURANCE SUPERVISORS



BMZ



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



FINMARK TRUST
Making financial markets work for the poor



International
Labour
Office



Fondo Multilateral de Inversiones
Miembro del Grupo BID



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands

Hosted by:



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

